



S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

La CFDT 1^{ER} SYNDICAT en France des EMPLOYES ET CADRES

Depuis la dernière communication syndicale, l'actualité a été riche et de nombreux projets nous amènent à nous interroger, voir même largement nous inquiéter pour les permanents, intérimaires et CDI intérimaires.

LE PROJET PYRAMIDE UN NOUVEAU SYSTEME DE REMUNERATION VARIABLE POUR LES PERMANENTS. Dans les mois à venir, la Direction va proposer à tous les collaborateurs d'ADECCO, un nouveau système de rémunération variable, censé répondre aux mécontentements remontés lors des enquêtes GPTW. Derrière le masque de ces bonnes intentions, se cache une toute autre réalité. Un cabinet d'expertise indépendant a comparé le système de rémunération variable actuel au projet Pyramide. Pour un résultat équivalent, certaines fonctions perdront jusqu'à 7% de leur PV. **Pour de multiples autres raisons les élus CFDT ont donné un avis défavorable.** Nous ne voyons dans ce nouveau système de rémunération variable qu'un moyen de réduire les coûts de personnel. En allant sur le site de la CFDT ADECCO, vous pourrez retrouver fonctions par fonctions, comment votre rémunération variable sera calculée et poser des questions.

Le MIDDLE OFFICE : DE REELLES INQUIETUDES SUR L'EMPLOI À la suite de l'article de l'HUMANITE et la liste de la honte où sont planifiés des ruptures conventionnelles et des licenciements, (voir communication sur site CFDT) de nombreux collaborateurs du middle office nous ont fait part de leurs inquiétudes. Nous sommes sans doute à l'aube, d'une révolution technologique qui à l'évidence impactera à court terme l'emploi dans les centres de gestion. Le plan stratégique d'ADECCO présenté dernièrement en CSE central est sans équivoque. Il est prévu « la robotisation soutenue par L'IA du middle office ». Nous ne laisserons pas la Direction régler ce sujet par des listes occultes, de salariés dont il faut se séparer. Nous exigeons en urgence, l'organisation d'une table ronde sur l'avenir du middle office et de ses salariés.

INTERIMAIRES ET CDI INTERIMAIRES : Grace à une action de la CFDT de très nombreux intérimaires et CDI intérimaires ont eu le montant de leur activité partielle régularisée. Cela a pu représenter plusieurs centaines d'euros. L'investissement des élus CFDT reste total, les licenciements de CDI TT se multiplient et de trop nombreux intérimaires n'ont pas encore retrouvé un emploi.

L'ACTUALITE DES ACCORDS : Ce début d'année a été intense au niveau des négociations, pas moins de 4 accords étaient présentés, après négociation pour signature aux organisations syndicales représentatives. Comme toutes les organisations syndicales, la CFDT n'a pas souhaité signer l'accord de TELETRAVAIL. Pour autant cela ne remet pas en cause le télétravail, qui sera organisé par une charte. Il en est de même pour l'EGALITE HOMME / FEMME. L'important est d'arriver à réduire les écarts de rémunération. Comme aucune enveloppe financière n'a été prévue par l'accord, la Direction n'a aucunement l'ambition de réduire les inégalités hommes femmes. Deux accords ont cependant été signés par la CFDT. L'accord GEPP (anciennement GPEC) qui donne un cadre pour accompagner les évolutions des métiers et les carrières dans l'entreprise. Même s'il est imparfait il amène de réelles avancées, notamment sur les fins de carrière. L'accord HANDICAP qui pose un cadre essentiel à la mise à l'emploi au sein d'ADECCO, de travailleurs handicapés.

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : Depuis des années la CFDT alerte sur les risques psychosociaux auxquels sont exposés les collaborateurs ADECCO. La pression permanente, les objectifs pilotés par des relances régulières, le management par la peur, la charge de travail en constante augmentation, l'organisation de l'entreprise... font peser des risques majeurs pour la santé. Les nombreux salariés en burn-out et le récent décès d'un Directeur d'Agence n'a pas provoqué à l'évidence une prise de conscience par la Direction d'ADECCO, du mal être au travail, de nombreux collaborateurs. Humainement indéfendable à bien des égards, la Direction doit assumer ses responsabilités. La prévention des risques psychosociaux et le bien-être au travail sera pour tous les élus CFDT un engagement fort que nous porterons lors des instances.

POUR RESTER INFORME consultez le site CFDT ADECCO www.cfdt-adecco.fr

Contacts DO: Nord Valérie DUJARDIN 0662023427, **Paris** Sally Adnane 0681713909 **Ouest**

Marie Hélène BIARD 0642679326 **Est Sud** Ahmed ALBELMOUMEN 0689655829

POUR DEFENDRE VOS DROITS ADHEREZ A LA CFDT

Votre adhésion à la Cfdt est déductible des impôts à hauteur de 66%